

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

GUIDE ORGANISATEUR

CONSIGNES SANITAIRES SUR LES EVENEMENTS RUNNING



PARTENAIRES PRINCIPAUX

MESURES SANITAIRES SUR LES EVENEMENTS RUNNING

LE PROTOCOLE SANITAIRE



1. QU'EST CE QUE LE PROTOCOLE SANITAIRE ?

Le protocole à appliquer dans le cadre de votre manifestation suit les consignes du gouvernement.

- ✓ PRESENTER UNE PREUVE SANITAIRE VALIDE POUR TOUS LES PLUS DE 12 ANS
- ✓ SCANNER LE QR CODE DE LA MANIFESTATION OU S'INSCRIRE SUR LE CAHIER DE RAPPEL COVID
- ✓ RESPECTER LES GESTES BARRIERES :
 - PORTER LE MASQUE
 - RESPECTER LA DISTANCIATION
 - SE LAYER LES MAINS REGULIEREMENT

LE PROTOCOLE SANITAIRE



2. QU'EST CE QUE LE PASS SANITAIRE ?

Le pass sanitaire consiste en la présentation numérique, via l'application TousAntiCovid ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les **3 trois suivantes** :

The infographic is titled "Preuves sanitaires valides" and features the French Government logo (GOUVERNEMENT) on the left and the "pass COVID-19 sanitaire" logo on the right. It lists three categories of valid health proofs, each with an icon and a brief description:

- Une preuve de vaccination** (icon: syringe): (cycle vaccinal complet + délai nécessaire pour le développement des anticorps)
- Une preuve de test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h au moment du contrôle** (icon: test tubes)
- Une preuve de rétablissement** (icon: hands holding a heart): (test RT-PCR ou antigénique positif de plus de 11 jours et moins de 6 mois)

LE PROTOCOLE SANITAIRE



#Tous
AntiCovid

3. QU'EST CE QUE LE CAHIER DE RAPPEL NUMERIQUE OU PHYSIQUE ?

Il s'agit à travers celui-ci de pouvoir prévenir et être prévenu(e) en cas d'exposition à risque au Covid-19:

LE CAHIER DE RAPPEL PHYSIQUE :

Toutes personnes entrant sur le site de la manifestation sont invités à renseigner sur le cahier de rappel leur :

- NOM
- NUMERO DE TELEPHONE ou ADRESSE MAIL
- LA DATE ET L'HEURE D'ARRIVEE



LE CAHIER DE RAPPEL NUMERIQUE :

Toutes personnes entrant sur le site de la manifestation sont invités à scanner le QR Code de la manifestation avec l'application Tous Anticovid

LE PROTOCOLE SANITAIRE

4. POUR QUELLE MANIFESTATION RUNNING ?

Toutes les courses sur route, courses nature, trails, cross-country, courses en montagne, courses verticales...

Sauf arrêté préfectoral il n'y a pas de limitation du nombre de participants, quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public).



LE PROTOCOLE SANITAIRE

5. QUI EST CONCERNE PAR LE PROTOCOLE SANITAIRE ?

- Les organisateurs
- Les volontaires
- Le jury
- Les prestataires
- Le public
- Les athlètes



LE PROTOCOLE SANITAIRE

6. QUI CONTRÔLE LE PASS SANITAIRE ?

- ✓ L'organisation de la manifestation
- ✓ Les personnes contrôlant habituellement l'accès au site si l'événement se déroule dans un lieu particulier (parc, départ/arrivée dans un stade, site touristique...)

Il convient de tenir un registre indiquant les jours et horaires des contrôles effectués



LE PROTOCOLE SANITAIRE

7. COMMENT FAIRE ?

- Désigner un référent covid
- Identifier les accès au site
- Recruter une équipe de volontaires ou professionnels pour contrôler les pass sanitaire
- Pour contrôler les pass sanitaire numérique utiliser un smartphone et **l'application TAC Verif**
- Prévoir du gel hydroalcoolique et des masques
- **Communiquer et informer** en amont et pendant l'événement en rappelant les gestes barrières
- Mettre une **signalétique** claire pour rappeler les gestes barrières

LE PROTOCOLE SANITAIRE

8. QUI PEUT GARANTIR LA VALIDITE DU PASS SANITAIRE ?

Pour contrôler la validité du pass sanitaire vous pouvez faire appel à des volontaires ou agents de sécurité professionnels ou la protection civile



LE PROTOCOLE SANITAIRE

9. L'APPLICATION TAC VERIF COMMENT CA FONCTIONNE ?



LE PROTOCOLE SANITAIRE

10. LE QR CODE DE LA MANIFESTATION (conseillé)

Afin que tous les acteurs puissent remplir le cahier de rappel numérique en scannant le QR code de la manifestation, l'organisateur peut générer son QR code sur le site suivant :

<https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr/>

- Etape 1 : Générer le QR Code
- Etape 2 : imprimer le QR Code et l'afficher sur tous les principaux accès de la manifestation

Bienvenue sur le générateur de QR Code pour les restaurants, bars, discothèques et salles de sport

Garantir la sécurité de vos clients et leur offrir la meilleure expérience est fondamentale pour vous, c'est pourquoi ce cahier de rappel numérique fonctionnant via un QR Code a été mis en place : il permet à vos visiteurs d'être alertés anonymement en cas d'exposition à un risque de transmission à la Covid-19 dans les lieux clos. Il est une alternative simple et sécurisée aux cahiers de rappel papier.

Dispositif obligatoire dans le cadre de la réouverture des lieux de vie.

Générer mon QR Code

Foire aux questions



2 | CONSIGNES SANITAIRES PRATIQUES

LES ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION PRATIQUES



2 | CONSIGNES SANITAIRES PRATIQUES

LES ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION PRATIQUES



BIEN SE LAVER LES MAINS

- Mouiller abondamment les mains.
- Prendre suffisamment de savon pour recouvrir toute la surface des mains.
- Frictionner paume contre paume par mouvements de rotation.
- Le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice versa.
- Les espaces interdigitaux, doigts entrelacés, et en exerçant un mouvement d'avant en arrière.
- Le dos des doigts en les tenant dans la paume de la main opposée avec le mouvement d'aller-retour latéral.
- Le pouce de la main droite par rotation dans la paume gauche refermée, et vice versa.
- La pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume gauche, et vice versa.
- Rincer les mains à l'eau.
- Sécher soigneusement avec une serviette à usage unique.
- Se servir de la serviette pour former le robinet.

SI VOUS UTILISEZ DU GEL HYDROALCOOLIQUE

- En mettre un petit peu dans le creux de la paume de la main.
- Y frotter le bout des doigts, les mains, les pouces, et entre les doigts.
- Frotter les dos des mains.
- Frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches et sans les essuyer.

2 | GESTES BARRIERES SUR LA COURSE

1 | MISES EN APPLICATION DU PROTOCOLE

1. QUI PORTE LE MASQUE ?

Dans les établissements sportifs couverts (ex. : halle de sports) et les établissements de plein air (ex. : stade) : le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes y ayant accédé avec le pass sanitaire.

⇒ Son utilisation reste une mesure barrière efficace conseillée

⇒ Son port peut être rendu obligatoire par arrêté préfectoral, par décision de l'exploitant ou de l'organisateur

Dans l'espace public : pas de port obligatoire sauf arrêté préfectoral.

GESTES BARRIERES SUR LA COURSE

2. GESTES BARRIERES SUR ZONE DEPART / ARRIVEE

- **Port obligatoire d'un masque chirurgical** pour tous les participants et bénévoles si la distanciation physique de 2 mètres ne peut être respectée
- Les participants **retirent le masque juste avant le départ** donné et le **remettent après avoir franchi la ligne d'arrivée**
- L'organisateur devra **prévoir des masques de substitutions** afin de palier à la perte du masque avant la ligne d'arrivée ou remplacer les masques humides
- Prévoir des poubelles pour récupérer les masques usagés
- Jeter les masques dans des conteneurs poubelles prévus

GESTES BARRIERES SUR LA COURSE

3. GESTES BARRIERES SUR ZONE RAVITAILLEMENT

- Disposition des **ravitaillements à l'extérieur**, dans des zones dédiées
- **Limiter le nombre de ravitaillement** en cohérence avec l'épreuve et le nombre de participants
- La **surface de la zone de ravitaillement** en cohérence avec le nombre de participants
- Pas de self-service, distribution sans contact direct, en délimitant au sol une zone de distanciation par rapport à la restauration

GESTES BARRIERES SUR LA COURSE

4. GESTES BARRIERES SUR ZONE D'ARRIVEE

- Prévoir une zone d'arrivée longue
- Disposition des **ravitaillements à l'extérieur**, dans des zones dédiées
- **Limiter le nombre de ravitaillement** en cohérence avec l'épreuve et le nombre de participants
- La **surface de la zone de ravitaillement** en cohérence avec le nombre de participants
- Pas de self-service, distribution sans contact direct, en délimitant au sol une zone de distanciation par rapport à la restauration

2 | INFORMATIONS SANITAIRES PRATIQUES

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES SUR LES SITES :

<https://www.gouvernement.fr/infocoronavirus>

<https://www.gouvernement.fr/infocoronavirus/ressources-apatager#section-b3297>

<https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr/>

<https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/regles-de-reprises-aout2021.pdf>

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Commission Nationale Running // CNR@ATHLE.FR



PARTENAIRES PRINCIPAUX